

## **Compte-rendu du RV avec Xavière Martin le 17 mars 2016**

- **ATSEM** : Comme annoncé, les effectifs ne bougeront pas en septembre 2016. La charte des ATSEM va être retravaillée (la 1ère datait de 2009) pour une mise en conformité avec les nouveaux rythmes scolaires. La Mairie essaye de recruter en priorité des Atsem avec CAP.  
Nous demandons la possibilité de proposer une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) aux Atsem qui n'ont pas le CAP. Xavière Martin va étudier la question mais nous informe que la Mairie finance déjà 2 formations BPGEPS/an (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) pour les animateurs, cela a un coût : 6000€/formation.
- **Le TAS** : Il en sera question au copil. Il s'agit bien d'études surveillées et non d'études dirigées. Les recrutements sont stabilisés. Des améliorations ont été perçues localement et nous sommes invités à faire remonter les difficultés qui subsisteraient. D'une manière générale, Mme MARTIN se dit disponible pour les parents d'élèves, y compris pour préparer les conseils d'école en amont.
- **ANIMATEURS** : Nous demandons que les règles de turn-over des équipes nous soient précisées. A ce jour, Mme MARTIN ne les connaît pas. Elle convient qu'il faut que nous soyons informés des motifs de non respect de ces règles le cas échéant. Nous insistons sur le fait que nous tenons à ce que les élus se préoccupent de la gestion des RH. Il est important que les animateurs connaissent les règles du jeu pour ne pas avoir le sentiment qu'ils peuvent subir des décisions arbitraires. Il en va de leur investissement à moyen et plus long terme dans une équipe, de leur implication dans la définition d'un projet pédagogique et donc de l'intérêt de nos enfants. Pour ce qui est de la fidélisation des personnels, M. le Maire vient d'annoncer 22 propositions de titularisation pour des animateurs vacataires. Là encore, une charte a été élaborée avec les animateurs (notamment sur des principes de bonne tenue, langage, comportement etc.)
- **SECURITE** : Nous faisons part à X.M. de la préoccupation de l'API au sujet des mesures de sécurité prises dans le cadre du plan d'urgence. Le risque encouru est de casser le lien ténu entre les parents et le système scolaire. Mais aussi de nuire au lien social entre les parents, la scolarisation de l'enfant étant un moment où le parent devient vanvéen à part entière et sympathise avec ses voisins (et ceci ne se fait pas sur le trottoir !). X. M. nous rappelle que le Maire suit les recommandations du Préfet. Nous insistons sur l'absurdité de ces mesures au regard de la nature du risque terroriste et sur les incohérences du dispositif (accès aux locaux sans contrôle le soir

pour les associations). Comme M. le Maire dans la réponse à notre courrier, Mme MARTIN convient avec nous que ces mesures n'empêcheraient rien si par malheur un attentat devait se produire. Il s'agit donc bien d'une mesure parapluie pour se couvrir en cas d'incident.

La suppression des manifestations dans les écoles est également préjudiciable aux relations Parents/Enfants/Ecole et entretient un climat néfaste anxiogène. Nous savons tous que le risque zéro n'existe pas. M. le Maire a indiqué dans un courrier aux directeurs d'école que leur responsabilité serait engagée, certains ont fait le choix de ne rien organiser cette année. Nous indiquons à cette occasion qu'il est aussi de la responsabilité d'un parent de choisir d'amener ou non son enfant à ce type de manifestation en pleine connaissance du contexte et du risque encouru.

X. Martin n'était pas informée de la façon dont allaient se passer les fêtes de fin d'année dans les écoles, si ce n'est la représentation Théâtre de l'école Fourestier, où les parents seront invités et reçus avec un ticket.

S. Edou insiste également sur le fait que ces mesures drastiques ne sont pas appliquées aux collèges et lycée St Ex et Michelet, pourtant les enfants sont les mêmes, juste un peu plus grands et seront aussi démunis s'il se passe quoi que ce soit dans leur établissement.... Idem pour les crèches qui ne sont sécurisées que par digicode.

A l'heure actuelle, les mesures de sécurité sont applicables jusqu'en mai, probablement prolongées jusqu'à la fin de l'année scolaire.

J. Trouvé souhaite être informé rapidement des mesures prises pour la rentrée scolaire 2016, particulièrement pour la rentrée des petites sections. Nous n'imaginons pas une seule seconde que les enfants soient laissés à la porte de l'école, confié à un inconnu au motif de sa sécurité ! La sécurité affective doit primer sur ces mesures qui ne sont d'aucun bénéfice pour la sécurité physique ! X. Martin s'est étonnée de nos revendications sur la sécurité, le sujet n'ayant pas été abordé lors de son rv avec la FCPE. Nous insistons sur le fait que ce sont les parents qui nous ont sollicités à ce sujet.

- **RESTAURATION** : Xavière Martin nous informe des nouvelles règles de fonctionnement avec Elixor et nous assure de sa vigilance quant à la qualité des prestations. Les menus sont pré-validés par la nutritionniste de la mairie et elle-même. La commission valide les menus. Les problèmes sont remontés à Elixor en amont, ceux-ci doivent apporter des réponses précises. Le changement de cuisine centrale devrait améliorer la qualité.
- **REGROUPEMENTS Centre Loisirs Mater et Elem** : nous demandons le regroupement des centres de loisirs pendant les vacances. Il est parfois très compliqué de déposer ses enfants dans 2 centres différents pouvant être à l'opposé l'un de l'autre.

X. Martin nous explique que la mairie est obligée de tenir compte des travaux effectués dans les écoles (cf travaux Elémentaire Marceau prévus l'été prochain), ainsi que gérer les problèmes des équipes (services entretien et satellites) qui partent en vacances.

Elle nous informe également que la mairie a constaté une baisse régulière de la fréquentation des centres depuis plusieurs années.